

Lyon, le vendredi 18 avril 2025

ATTESTATION DE PARUTION

Nous soussignés, EBRA MÉDIAS BOURGOGNE RHONE-ALPES certifions que l'annonce référencée est commandée pour paraître dans son intégralité, sous réserve de conformité à son usage, dans **Le PROGRES** département du RHONE **les 24 AVRIL et 13 MAI 2025**



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE L'ARBRESLE (CCPA)

Avis d'enquête publique

En application des dispositions de l'arrêté n°23/2025 de M. le Président de la Communauté de communes du Pays de L'Arbresle (CCPA) en date du 18/04/2025, la révision du zonage d'assainissement de Bully sera soumise à enquête publique du 12/05/2025 à 9h au 13/06/2025 à 18h.

M. Hervé FIQUET, nommé commissaire enquêteur par le TA, assurera les permanences suivantes à la Mairie de Bully 1 Allée du Vingtain 69210 BULLY : lundi 12/05/25 (9h-12h) - jeudi 22/05/25 (9h-12h) - samedi 31/05/25 (9h-12h) - mercredi 04/06/25 (9h-12h) - vendredi 13/06/25 (15h-18h).

Consultation du dossier : auprès de la CCPA 117 rue Pierre Passemard 69210 L'Arbresle ainsi qu'en mairie de Bully aux horaires d'ouverture au public et sur les sites internet de la CCPA <https://www.paysdelarbresle.fr> et de Bully.

Dépôt des contributions : soit sur les registres présents à la CCPA et en mairie de Bully, soit par courrier à l'attention de M. Hervé FIQUET - CCPA 117 rue Pierre Passemard 69210 L'Arbresle, soit par courriel :

eprevisionzonagebully@paysdelarbresle.fr

Pendant 1 an après la clôture de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur à la CCPA et en mairie de Bully et sur le site internet de la CCPA <https://www.paysdelarbresle.fr>

456673800

Alexiane FRANCILETTE
Assistante service Annonces Légales
Tél : 0 809 101 811
lpral@ebra.fr (PROGRES)
legale@ebra.fr (BP – JSL)

EBRA MEDIAS
BOURGOGNE RHÔNE-ALPES
4 Rue Paul Montrochet
69286 LYON CEDEX 02
Capital 150.000€
R.C.S. LYON 338 700 420